

*Présentation des enjeux franciliens*

# L'ACTION ZÉRO PLASTIQUE

Vendredi 26 janvier 2024



## Enjeux du zéro plastique

- Contexte d'épuisements des ressources non renouvelables (pétro chimie)
- Perturbateurs endocriniens dûs aux additifs ajoutés aux produits
- Pollution des milieux naturels et de la faune
- Faible taux de recyclage plastiques en IdF (14%)

# La réglementation



## Une actualité réglementaire internationale et européenne forte

- négociations en cours d'un traité international sur la pollution plastique,
- le projet de règlement européen relatif aux emballages et aux déchets d'emballages

## L'action régionale

- PRPGD et SREC
  - **Flux plastiques** inscrit comme flux prioritaire
- COP Régionale 2020
  - ***Éliminer les emballages plastiques (à usage unique) d'ici 2030, et non 2040 comme le prévoit la réglementation***

PLAN RÉGIONAL DE  
PRÉVENTION ET DE  
GESTION DES  
DÉCHETS  
NOV 2019



Document de  
planification opposable  
: objectifs et  
préconisations  
à 2025 et 2031

STRATÉGIE RÉGIONALE  
EN FAVEUR DE  
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE  
SEPT 2020



Stratégie régionale :  
3 axes, 10 leviers, 40  
actions et 8  
engagements

**L'objectif zéro plastique porté par la Région Île-de-France consiste à :**

- supprimer l'inutile, notamment le plastique à usage unique
- systématiser le réemploi d'emballages dès qu'il est possible
- recycler les déchets inévitables

# Soutien régional

## Economie circulaire et zéro déchet

### Pour qui ?

Collectivités, associations,  
entreprises, bailleurs  
sociaux, structures de l'ESS

### Soutien aux Etudes

**50%** des dépenses d'études  
et d'ingénierie  
Plafond aide : **100 000 €**

### Soutien aux investissements

**35%** des dépenses  
d'investissement  
Plafond aide : **250 000 €**

[zerodechet@iledefrance.fr](mailto:zerodechet@iledefrance.fr)

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/zero-dechet-et-economie-circulaire>

### Réemploi



### Unité de lavage



### Restauration zéro plastique



### Projet territorial zéro plastique



# Soutien régional Economie circulaire et zéro déchet

Soutien régional de 2016 à 2023: 93 projets soutenus financièrement pour 5,7M€



Consigne pour réemploi  
(contenants alimentaires, boissons, colis réemployables...)

48 projets

3,5M€



Substitution des contenants en plastique à usage unique pour la restauration collective

publique

11 projets

221 000€



Développement de la vente en vrac

13 projets

613 000€



Recyclage des plastiques  
(masques à usage unique, bouchons de bouteilles, shampoings...)

22 projets

1,1 M€

# Outil et accompagnement régional

## Focus zero plastique

- Un livret CRIF / ADEME
- Journée régionale de mobilisation (3 éditions)
- Soutien au réseau vrac et réemploi
  - Programme ambassadeurs du vrac et du réemploi
- Lancement d'un **AAP dédié « vers une Ile-de-France 0 plastique »**
  - Accompagner les collectivités et les acteurs du territoire face aux enjeux et obligations réglementaires en ciblant les projets de substitution, réemploi et recyclage du plastique.

